

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

CNSS : le ministre s'imprègne des difficultés de la Caisse

SCOM
Libreville/Gabon

Le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Guy-Patrick Obiang Ndong, s'est rendu hier au siège social de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), sis à Batavéa. Le membre du gouvernement a eu l'occasion – en compagnie de sa déléguée, Huguette Blanche Abodo Yombiyeni –, de se faire expliquer le fonctionnement de l'organisme secoué par des tensions de trésorerie. Pour le directeur général de la CNSS, la situation financière peu reluisante a amené le président de la République, Ali Bongo Ondimba, à instruire la hiérarchie stratégique d'élaborer un plan de restructuration courageux et ambitieux. Et le DG Patrick Ossi Okori d'assurer le ministre et sa suite que ce plan validé par le Conseil d'administration se trouve déjà sur la table des plus hautes autorités. La tutelle a eu, ensuite, droit à la présentation

par le cabinet Finactu du rapport d'audit relatif au régime existant. Son responsable, Denis Chemellier Gendreau, a évoqué des cotisations au même niveau que les prestations à l'origine du déficit enregistré par la CNSS en 2020. Pour sauver la CNSS, les solutions préconisées à court terme par ce cabinet comprennent la mobilisation des créances de l'État pour près de 70 milliards en moyenne et le gel des recrutements. À moyen terme, la réduction des effectifs d'environ 30 %. Et à long terme, la modernisation de la gouvernance de l'institution et la mise en place d'un système de retraite complémentaire par capitalisation. "En réalité, la CNSS est plutôt confrontée au problème de gouvernance", a relevé le nouveau ministre en charge des Affaires sociales. Pour Guy-Patrick Obiang Ndong, si l'organisme en avait été mis à l'abri ces dernières

années, il aurait pu constituer des réserves permettant de mieux affronter cette traversée du désert. Et le membre du gouvernement de conclure, en espérant que la vision du Conseil d'administration, celle de la direction générale et le plan de Finactu permettront de redonner à la CNSS ses lettres de noblesse. Pour le grand bien de ses nombreux assurés et pensionnés.



Le ministre en charge des Affaires à l'entame de la visite guidée, hier.

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



AVIS GENERAL A PASSATION DES MARCHES

N° 002 /CM/DARH/APMGS/22

1. La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) est l'institution de financement du développement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) comprenant le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad. Son siège est à Brazzaville avec des Représentations Nationales à Pointe-Noire, Yaoundé, Malabo, Ndjamen, Libreville et Bangui.
2. Dans le cadre son exercice budgétaire 2022, la BDEAC envisage d'exécuter avec une partie de son budget, un certain nombre d'activités notamment l'acquisition de fournitures et équipements, la réalisation de travaux et le recrutement de consultant. La passation des marchés financés par la BDEAC sera régie par les procédures et les critères de sélection définis par ses textes.
3. Les activités prévues et rentrant dans le cadre de la passation de marché 2022 sont les suivantes :

ACTIVITE	METHODE
TRAVAUX	
Travaux de BTP pour la Représentation Nationale du Tchad	Consultation Restreinte Nationale
Travaux de rénovation des locaux de la Représentation Nationale du Congo	Consultation Restreinte Nationale
BIENS	
Acquisition de la documentation pour le siège de la BDEAC	Consultation Restreinte CEMAC
Acquisition de logiciels	AOI / Consultation Restreinte CE MAC et Local
Acquisition de matériels de bureau, de matériels informatique	AON CEMAC / Consultation Restreinte CEMAC et Local
Achats de fourniture de bureau, de fourniture d'entretien, de fournitures informatiques	Consultation Restreinte CEMAC et Local
Acquisition de Groupe Electrogène	Consultation Restreinte CEMAC et Local
CONSULTANTS	
Communication, Branding et visibilité	Consultation Restreinte CEMAC
Etudes architecturaux pour la construction de résidences	AOI / Consultation Restreinte CEMAC et Local

4. Les marchés seront passés conformément aux procédures spécifiées dans « les Règles de passation des marchés des Biens, Travaux et services (autres que les services de consultants) pour l'usage de la Banque, et celles pour les Consultants » et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays membres de la CEMAC, et à l'international dont l'activité correspond à celles répertoriées ci-dessus ou à toutes autres activités des services courants (

entretien, maintenance, billetterie, véhicules, nettoyage ...)

5. Les fournisseurs et prestataires de services référencés auprès de la BDEAC pour un groupe de prestations données seront mis en concurrence pour tout achat dans ce groupe, et ce pendant toute la durée de leur référencement. Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale et/ou nationale (échelle CEMAC) de la Banque seront publiés, dès leur communication, sur le site de la Banque, dans des journaux et publications commerciales ayant une grande diffusion internationale et dans les journaux locaux de l'espace CEMAC.
6. Les soumissionnaires potentiels intéressés et souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'avis de présélection/d'appel d'offres dans le cadre des procédures d'appel à la concurrence nationale et internationale, devront fournir les documents suivants :
 - (i) Une fiche de candidature à télécharger sur le site de la Banque (www.bdeac.org) ;
 - (ii) Un dossier de constitution de la société (RCCM, statuts, etc ...) ;
 - (iii) Un dossier fiscal (NUI, déclaration de souscription et de versement du capital, certificat de moralité fiscale...) ;
 - (iv) Les bilans et compte de résultats (Tableau 6&7) des trois (03) derniers exercices ;
 - (v) Les attestations de services délivrées par les bénéficiaires de leurs prestations ;
 - (vi) Les coordonnées bancaires de la société ;
 - (vii) Une liste des biens et services proposés au titre des activités du présent avis général.
7. Les dossiers de candidature, présentés dans une enveloppe fermée, sont à déposer au siège de la BDEAC à Brazzaville ou dans les Bureaux de la Représentation Nationale aux adresses suivantes :

Représentation Nationale au Gabon
Immeuble DELTASSUR (Ogar-vie)
2eme étage Place de l'Indépendance Centre-ville
BP 4932
Tél. : (+241) 017712 71 / 01 77 12 72
Libreville - République Gabonaise

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 22 mars 2022 à 13 heures (GMT +1). Pour de plus amples informations sur la BDEAC, les candidats sont invités à visiter le site de la Banque www.bdeac.org

MBO NCHAMA
Président